



## Enorme arnaque aidez moi car je ne sais pas quoi faire

Par **hyde92\_old**, le 17/10/2007 à 19:27

J'ai posté un message avant hier parce que j'avais vendu un appareil photo numérique avec tous les accessoires et que l'acheteur avait payé via netpay qui devait m'envoyer l'argent par mandat cash. Je n'es rien reçu depuis pas mal de temps et j'ai envoyé je ne sais combien de message à netpay et l'acheteur qui ne m'ont pas répondu jusqu'a ce que je reçois un message qui m'a fait éclaté en sanglot de la part de l'acheteur :

Il est un d'oeil pour oeil.J'ai été volé 5000 euros par un homme français au-dessus de l'Internet.Mon nom n'est pas Dele Williams et l'adresse que je vous ai donné a appartenu à un motel bon marché !!!Je suis maintenant aux Etats-Unis et je reviendrais à mon pays en Asie par fin de ce mois.Dites à d'autres bâtards français qu'ils ne peuvent pas me tricher et partir !!!

Je ne sais pas comment faire pour m'en sortir, j'ai tout perdu, mon appareil et de l'argent l'envoi du colis. Je me retrouve avec un compte à découvert, et pleins de frais de scolarité à régler (mes parents ne peuvent pas m'assumer)

Pouvez vous m'aider à trouver une solution. Merci

Par **Upsilon**, le 17/10/2007 à 19:57

Bonjour !

Quelle sale situation...je pense que la meilleure solution serait d'engager une action contre la société NetPal, qui n'offre a priori aucune garantie a ses clients :/

Mais honnetement, je ne sais pas du tout quoi faire !

Par **hyde92\_old**, le **17/10/2007** à **20:05**

Comment faire pour engager une action contre eux alors qu'il ne répondent pas à mes messages? J'ai terriblement peur, et je suis perdu. Je ne sais même pas comment faire car la personne me dis qu'il voyage sous une fausse identité mais c'est impossible. Je ne sais pas comment vérifier l'adresse d'expédition :

Nom: DELE WILLIAMS

Adresse: C/O AKIIBINU SUNDAY,P.O. BOX 142,ABORERIN  
IBARAPA,ERUWA,OYO STATE,NIGERIA

Merci de tout coeur pour votre aide.

Par **Jurigaby**, le **17/10/2007** à **23:26**

Bonjour.

Netpay n'est pas responsable dans la mesure ou ce n'est pas elle qui a "arrangé" le contrat de vente entre vous et l'acheteur..

On est typiquement dans le cadre d'une vente non payée...

franchement, dans la mesure ou l'"arnaque" est internationale, vous ne pouvez quasiment rien faire..

Les probabilités de récupérer l'argent sont d'une sur mille.

Désolé.